

DELIBERATION N° 2011/04-02 - CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE
- DESIGNATION D'UN MEMBRE SUITE A DEMISSION D'UNE CONSEILLERE
MUNICIPALE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal a désigné les membres du conseil d'exploitation de l'école municipale de musique par délibération n° 2008/04-08 du 02 avril 2008.

A ce titre, Madame Karine GRAILLOT, conseillère municipale élue lors du scrutin du 16 mars 2008 sur la liste « Ludres Ensemble », a été désignée parmi ses membres.

Il est à noter que les autres membres du conseil municipal désignés, à l'unanimité, sont :

- pour le groupe de la majorité municipale : Jacqueline PICARDAT, Sandrine LAVAL, Claude BORACE, Pierre CLAUDOTTE, Joël LAMY ;
- pour le groupe Ludres autrement et pour tous : François FOURMENT ;

Suite à la démission de Karine GRAILLOT, il est demandé de désigner le membre du groupe Ludres Ensemble qui siégera au conseil d'exploitation de l'école de musique.

Le Groupe « Ludres Ensemble » propose Madame Martine HORY comme représentante du Conseil d'Exploitation de l'Ecole de Musique.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de désigner Madame Martine HORY comme représentante du Groupe « Ludres Ensemble » au sein du Conseil d'Exploitation de l'Ecole de Musique.